

La liberté religieuse contre les femmes et les homosexuels : nouveau chapitre des guerres culturelles aux Etats-Unis?

Marie Gayte*

Résumé

Depuis bientôt dix ans, certaines Églises aux États-Unis mettent en garde contre des «menaces croissantes envers la liberté religieuse». Ces menaces incluraient entre autres l'obligation de financer la contraception de ses salariées dans le cadre du Affordable Care Act de 2010, ainsi que la légalisation du mariage homosexuel en 2015. Ce discours semble être un stratagème visant à redynamiser la lutte contre l'avortement, la contraception et le mariage homosexuel par le biais d'un argument plus porteur que celui appelant directement à restreindre la liberté reproductive ou les droits des homosexuels. Cette campagne s'avère déjà fructueuse, puisqu'elle a permis un rapprochement entre Églises catholique et évangéliques, jusque lors distantes, tandis que la nouvelle définition de la liberté religieuse formulée par ces groupes pèse sur le débat judiciaire et législatif.

Mots-clés: Liberté religieuse; Femmes; Homosexuels.

A liberdade religiosa contra as mulheres e os homossexuais: novo capítulo das guerras culturais nos Estados Unidos?

Resumo

Há quase dez anos, certas igrejas nos Estados Unidos alertam contra “as ameaças crescentes contra a liberdade religiosa”. Essas ameaças incluiriam, dentre outras, a obrigação de financiar a contracepção de seus assalariados sob o Affordable Care Act de 2010, assim como a legalização do casamento homossexual em 2015. Este discurso parece ser um estratagema que visa redinamizar a luta contra o aborto, a contracepção e o casa-

* Maître de conférences à l'université de Toulon et travaille sur les relations entre religion et politique aux Etats-Unis. Auteur d'une thèse sur les rapports entre les Etats-Unis et le Vatican (en cours de publication), elle a écrit plusieurs articles sur ce sujet, ainsi que sur la diplomatie publique américaine et les interactions entre l'Église catholique et la politique intérieure américaine, articles parus dans la *Catholic Historical Review*, le *Journal of Church and State*, *Vingtième Siècle : Revue d'Histoire*, la *RFEA* (...) ainsi que dans de nombreux ouvrages collectifs. E-mail: mariegayte@orange.fr

mento homossexual através de um argumento mais convincente do que o apelo direto à restrição da liberdade reprodutiva ou dos direitos dos homossexuais. Esta campanha tem se provado frutífera pois ela permitiu uma aproximação entre as igrejas católicas e evangélicas, até aqui distantes, enquanto a nova definição de liberdade religiosa formulado por estes grupos pesa sobre o debate judiciário e legislativo.

Palavras-chave: Liberdade religiosa; Mulheres; Homossexuais.

Religious freedom against women and homosexuals: A new chapter in the cultural wars in the United States?

Abstract

For almost ten years, we have seen churches in the United States caution against growing «threats to religious freedom». These threats include, among other, the provision of contraception services under the 2010 Affordable Care Act and the legalization of gay marriage in 2015. Such rhetoric appears to be a ploy to reinvigorate the fight against abortion, contraception and gay marriage through making a more compelling case than calling directly for restrictions on reproductive freedom and gay rights. The campaign seems to be already bearing fruits, as it has led to a rapprochement of hitherto distant Catholic and Evangelical churches, while the redefinition of religious liberty as formulated by these religious groups has had a significant influence on the judicial and legislative debates.

Keywords: Religious freedom; Women; Homosexuals.

A en croire l'Église catholique et les Églises protestantes évangéliques, la liberté religieuse est en péril aux États-Unis. Le mariage gay, légalisé à l'échelon fédéral en juin 2015, ainsi que la réforme de santé voulue par Barack Obama, avec son obligation faite aux employeurs de prendre en charge les frais de contraception de leurs salariées (*contraception mandate*), sont dénoncées comme les attaques les plus graves d'un gouvernement et d'une société déterminés à chasser la religion de la sphère publique, mais, plus grave encore, à empêcher les Américains de jouir de leur liberté de religion, droit pourtant consacré par le Premier Amendement de la Constitution. On a ainsi pu entendre Mgr William Lori, président de la commission sur la liberté religieuse de la conférence des évêques catholiques (USCCB) évoquer devant la Chambre des représentants l'égalité LGBT et l'accès à la santé reproductive comme de «graves menaces pour la liberté religieuse», qui sont «seulement les dernières manifestations d'une tendance plus générale d'érosion de la liberté religieuse aux États-Unis» (POSNER, 2012). En juin 2015, le président de la National Hispanic Christian Leadership Conference qualifiait l'arrêt de la Cour suprême légalisant le mariage gay de «catalyseur pour la marginalisation des Américains qui ont une vision du monde fondée sur la Bible» et les

appelait à bâtir un «mur de protection contre l'intolérance et le sectarisme envers les disciples du Christ» (AUDI et GERSHMAN, 2015), tandis que le président de l'évangélique Family Research Council mettait en garde contre la «complicité entre le président Obama et d'extrémistes antichrétiens» pour «neutraliser l'Église» et «museler les chrétiens» (PFAWA).

L'argument d'atteintes portées à la liberté religieuse n'est pas nouveau dans les guerres culturelles¹ qui déchirent les États-Unis depuis les années 1970. Confrontée à la sécularisation croissante de la société américaine, certaines Églises commencèrent à se mobiliser, notamment en réaction aux arrêts de la Cour suprême interdisant la prière dans les écoles publiques et légalisant l'avortement (MICHAELSON, 2013). Depuis lors, de nombreuses Églises chrétiennes, au premier titre desquels l'Église catholique et des fédérations d'Églises protestantes évangéliques ont cherché à faire descendre leurs fidèles dans l'arène politique pour endiguer la vague séculariste. Le recours au discours de défense de la liberté religieuse a néanmoins pris une ampleur sans précédent au cours des dix dernières années, au point qu'il incarne désormais le combat contre la contraception, l'avortement et le mariage gay. Dans un contexte devenu favorable pour les droits des homosexuels et des femmes, plusieurs membres de la droite chrétienne cherchent à accréditer l'idée qu'en leur accordant des droits, c'est aux droits des chrétiens que l'on porte atteinte.

L'adoption par les droites chrétiennes de cette approche pour combattre la liberté reproductive et les droits des homosexuels s'inscrit dans un contexte d'avancées importantes pour ces deux groupes, avec comme corollaire pour les droites religieuses le sentiment que leurs adversaires gagnent du terrain de toutes parts. Ce sentiment s'accroît depuis l'élection de Barack Obama, en 2008, dont la présidence est marquée par une accélération de ces mutations sociétales. La réforme de santé voulue par ce dernier est l'une de ces «menaces» qui a conduit à la mobilisation des chrétiens conservateurs derrière la bannière de la liberté religieuse. Adoptée par le Congrès en mars 2010, cette loi a pour objectif de réduire le nombre d'Américains dépourvus de couverture santé en les obligeant à en souscrire une, si besoin est grâce à des aides fiscales. La loi contraint également les entreprises de plus de cent salariés à proposer une couverture santé à leurs salariés. Il incombait au ministère de la Santé de déterminer les prestations médicales devant faire l'objet

¹ Cette expression, popularisée par le sociologue James Davison Hunter dans son ouvrage *Culture Wars : The Struggle to define America*, paru en 1991, fait référence à une polarisation de la politique et de la société américaine – fruit d'un réalignement idéologique – entre «orthodoxes» et «progressistes» au sujet de questions comme le port d'armes, l'avortement, la famille, l'éducation...

d'une prise en charge, tâche que le ministère confia à l'Institut de Médecine, afin de dépolitiser la décision (LIPTON-LUBET, 2014). Sur la base de ses recommandations, le ministère annonça en août 2011 que les contraceptifs reconnus par la FDA devraient être pris en charge, tout en annonçant une liste d'institutions (Églises, ordres religieux...) qui en étaient exemptées, ce que de nombreux groupes religieux jugèrent insuffisant. En première ligne des détracteurs du *contraception mandate* se trouve l'Église catholique, qui dès le début affirme le droit des institutions catholiques tels les hôpitaux à refuser au nom de la liberté religieuse de payer pour un service qui heurte leur conscience (GOLDZWIG, 2013). Si la contraception n'est pas jugée immorale par les protestants évangéliques, ils s'opposent néanmoins à certaines méthodes comme le stérilet ou la pilule, qu'ils considèrent potentiellement abortives. Confronté à une levée de bouclier religieuse, l'administration Obama décale l'application de la nouvelle règle d'un an, mais sans la modifier, puis, face à une grogne qui ne faiblit pas, B. Obama annonce en février 2012 un aménagement sous forme d'une exemption pour les organismes religieux à but non-lucratif tout en permettant à leurs salariées d'être couvertes directement par la compagnie d'assurance, aménagement de nouveau rejeté par l'Église (LIPTON-LUBET, 2014).

Les avancées en matière de droits des homosexuels sont aussi à l'origine de l'adoption de cette stratégie. Après avoir longtemps réussi à repousser toute initiative visant à légaliser le mariage gay, la droite chrétienne est prise de vitesse par les progrès du mouvement (PFAWA). L'année 2011 marque un tournant, car l'administration Obama annonce qu'elle ne défendra plus devant les tribunaux la loi dite de «défense du mariage» (DOMA) de 1996, qui définissait le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme et interdisait la reconnaissance des mariages de même sexe à l'échelle fédérale. Le 9 mai 2012, c'est le président en personne qui officialise son soutien au mariage homosexuel. En novembre de la même année, le mariage gay est approuvé par les électeurs du Maryland, du Maine et de Washington. En 2013, la Cour suprême déclare anticonstitutionnelle la loi DOMA (arrêt *US v. Windsor*). Dans le même temps, l'opinion publique connaît un revirement significatif, puisqu'en 2011, pour la première fois, le nombre de personnes favorables passe la barre des 50% (BUMP, 2015). Le couronnement de cette évolution est l'arrêt de la Cour suprême *Obergefell v. Hodges* de juin 2015 légalisant le mariage homosexuel dans tout le pays.

Les organismes religieux prestataires de services sociaux se plaignent également de nouvelles règles qui les empêchent de continuer à exercer leurs missions dans la mesure où elles portent atteinte à leur liberté religieuse. Ainsi, dans le Massachusetts, le District de Columbia et l'Illinois, Catholic

Charities, organisation caritative parmi les plus actives du pays, a renoncé à s'occuper d'adoption plutôt que de devoir confier des enfants à des couples de même sexe, conformément aux lois de ces États, tandis qu'en septembre 2011, peu de temps après l'annonce du *contraception mandate*, le ministère de la Santé annonce qu'il ne renouvellera pas son contrat avec le service des migrations et réfugiés de l'USCCB pour l'aide aux victimes du trafic international d'êtres humains, car l'organisation catholique refuse de favoriser l'accès aux soins de santé reproductive aux femmes qui ont subi des viols ou de la prostitution forcée (MILLER, 2014).

Plus généralement, les responsables des droites chrétiennes déplorent une évolution dans le vocabulaire employé par l'équipe Obama. Ainsi, des personnalités comme l'évangélique Chuck Colson, mais, plus surprenant, le pasteur Rick Warren (invité par le président Obama à prononcer une prière lors de la cérémonie d'investiture de 2009), déplorent le recours croissant à l'expression liberté de culte (*freedom to worship*) en lieu et place de celle de liberté religieuse (*freedom of religion*), ce qui signifie pour eux «limiter cette liberté à une heure par semaine à l'Église», alors qu'ils revendiquent une religion qui peut se vivre pleinement «à la maison et au travail» et plus généralement dans la sphère publique (STONE, 2012 ; CLARKSON, 2013).

Ces «attaques» contre la liberté religieuse font l'objet d'une comptabilité précise de la part des droites chrétiennes, ainsi que de campagnes de sensibilisation auprès de la population. Ainsi en novembre 2011, l'USCCB mettait en place une «commission ad hoc sur la liberté religieuse», dont la mission était de «contrer l'offensive visant à neutraliser la religion dans l'espace public» ; en avril de l'année suivante, elle publiait «Our First Most Cherished Liberty», document répertoriant les atteintes à la liberté religieuse et annonçait une «Quinzaine pour la liberté» (GOODSTEIN, 2011). Elle crée un site web intitulé «firstamericanfreedom.com» pour informer des atteintes à la liberté religieuse à tous les échelons de gouvernement et mobiliser les fidèles. Le Family Research Council, fondé par le célèbre militant évangélique James Dobson, instaurait en 2012 un «Center for Religious Liberty» et commençait à publier un rapport annuel intitulé «Survey of Religious Hostility in America» (BROWN, 2013).

Le recours par les droites chrétiennes à une approche axée toute entière sur la défense de la liberté religieuse dans leur combat contre la santé reproductrice et les droits des homosexuels présente de nombreux avantages, dans la mesure où elle permet de cibler simultanément des publics assez disparates, dont certains n'étaient jusqu'à présent pas très sensibles à leurs préoccupations. Outre les chrétiens conservateurs, cœur de cible traditionnel, elle est susceptible de rencontrer un écho chez les libertariens, favorables à un rôle

réduit de l'État dans la société, et les modérés, qui peuvent être sensibles à l'argument d'une menace sur les droits civiques (MICHAELSON, 2013). Il n'est plus possible de présenter la question des droits des homosexuels ou de ceux des femmes à la contraception sous l'angle de la moralité, voire de la légalité, en attaquant les choix de vie de ces différents groupes et en qualifiant d'immoraux leurs pratiques, comme le faisaient les droites chrétiennes dans les années 1970 (MICHAELSON, 2013). Ainsi, la campagne contre le *contraception mandate* ne peut prétendre recruter des membres sur la base de l'immoralité de la contraception, quand on sait que les femmes américaines y ont recours massivement, et que les femmes catholiques ne font pas exception à la règle. Une étude du Pew Research Center réalisée en 2012 en pleine controverse sur le *contraception mandate* révélait que seuls 8% des catholiques interrogés la jugeaient immorale (PEW RESEARCH CENTER, 2012). Il est alors plus porteur de parler de la règle édictée par le ministère de la Santé comme d'une violation de la liberté religieuse. C'est pour cela que l'on a pu entendre le directeur de la commission Éthique et Liberté religieuse de la plus grande confession protestante du pays, la Southern Baptist Convention, déclarer au sujet du *contraception mandate* que «l'enjeu ici n'est pas l'avortement [...] mais le mépris et l'insensibilisé dont a fait preuve notre gouvernement vis-à-vis de la liberté des Américains à appliquer leurs convictions religieuses» (CLARKSON, 2015a).

Pour ce qui est du mariage homosexuel, l'argument légal devient enfin caduc en 2003 quand la Cour suprême déclare anticonstitutionnelle la loi du Texas interdisant la sodomie, l'argument moral devenant en parallèle de plus en plus synonyme d'intolérance (MOORE, 2015). En présentant la question sous l'angle de la violation des droits civiques, plus particulièrement celui de leur liberté religieuse, les membres des droites chrétiennes en appellent à des valeurs considérées comme fondamentales par les Américains et consacrées par le Premier Amendement de la Constitution, ce qui place leurs opposants dans une situation délicate (MICHAELSON, 2013).

Dans ce contexte d'une campagne présentée sous l'angle des droits, les droites chrétiennes n'hésitent pas à comparer leur combat pour la liberté religieuse au mouvement des droits civiques mené par les Afro-Américains dans les années 1950 et 1960, voire à la lutte pour l'abolition de l'esclavage au XIX^e siècle, dépeignant le gouvernement et les militants pour la liberté reproductrice et le mariage homosexuel comme les oppresseurs de jadis. On a ainsi pu lire dans une déclaration œcuménique signée par des catholiques et évangéliques de tout premier plan des appels à la «désobéissance civile» contre «toute loi qui impliquerait nos Églises ou organisations caritatives dans l'avortement, la recherche quand elle détruit des embryons ou le ma-

riage homosexuel» (MANHATTAN DECLARATION, 2009). Rick Warren a comparé l'action des défenseurs de la liberté religieuse au boycott des bus de Montgomery, premier acte de la lutte pour les droits civiques (MICHAELSON, 2013). Tony Perkins, remettant à Kim Davis, la greffière du Kentucky emprisonnée six jours en septembre 2015 pour avoir refusé de délivrer des licences de mariage, un prix au nom de l'organisation évangélique qu'il préside, le Family Research Council, compara cette dernière à Martin Luther King et Rosa Parks, l'initiatrice du boycott des bus de Montgomery (WEIGEL et DELREAL, 2015). On a pu lire ou entendre également les militants de la droite chrétienne se comparer aux chrétiens allemands tenant tête à l'oppression nazie (STONE, 2012; CLARKSON, 2013).

Les observateurs de la scène politico-religieuse américaine se divisent quant au sens à donner à ce mouvement. Pour certains, il s'agit d'un baroud d'honneur des droites chrétiennes après de nombreuses défaites dans ces guerres culturelles qui divisent le pays depuis plus de quarante ans, les avancées du camp progressiste ayant asséné le coup de grâce au camp conservateur (SULLIVAN, 2012; POSNER, 2009). Autre facteur accréditant cette idée d'un baroud d'honneur, la démographie religieuse, qui n'est pas favorable aux droites chrétiennes, puisque le pourcentage des chrétiens dans la population est passé de 78,4% à 70,6% entre 2007 et 2014, et que cette baisse, si elle a touché principalement les protestants «modérés», n'a pas épargné les catholiques ou les évangéliques. Dans le même temps, la part des Américains ne revendiquant aucune appartenance religieuse est passée de 16,1 à 22,8% de la population (PEW RESEARCH CENTER, 2015). Pour d'autres en revanche, cette campagne augure un nouveau chapitre des guerres culturelles, et l'influence des droites chrétiennes n'a pas faibli, bien au contraire. Ils en veulent pour preuve notamment le fait que l'Église catholique ait réussi à imposer la non-prise en charge de l'avortement dans le cadre de la réforme de santé de 2010 (GOODSTEIN, 2011; POSNER, 2009). L'un des signes peut-être les plus forts que cette campagne de défense de liberté religieuse marque un renouveau et risque d'avoir des conséquences durables sur la vie publique est son caractère œcuménique totalement inédit.

Ce nouvel œcuménisme, évangéliques, catholiques et mormons œuvrant de concert, est l'une des caractéristiques les plus frappantes de la campagne des droites chrétiennes pour la «défense de la liberté religieuse» et un phénomène impensable il y a quinze ans encore (CLARKSON, 2013; BERKOWITZ, 2013). Cette campagne semble favoriser l'émergence d'une unité – certes pas doctrinale, mais d'objectifs et surtout de moyens – qui leur a longtemps fait défaut et grevé leur action. Dès les années 1970, les droites chrétiennes firent irruption dans le débat public. L'idée d'unir leurs

forces présentait un attrait du fait de leur poids démographique conjoint, qui permettrait de peser plus facilement sur le débat public. Pour autant, ses différentes composantes eurent beaucoup de mal à s'accorder pour travailler ensemble du fait de leurs divergences théologiques et de soupçons de prosélytisme réciproques (YOUNG, 2015). Si Moral Majority, le premier grand lobby de la droite chrétienne dans les années 1980, affirmait compter de nombreux catholiques dans ses rangs, il était dominé de manière écrasante par les évangéliques, et les catholiques se souvenaient des propos peu aimables jadis tenus par son président, Jerry Falwell, à l'égard de leur Église. Quant au National Right to Life Committee, la plus grande organisation *prolife* du pays fondée dans les années 1960 sous l'égide de la conférence catholique, elle ne montra jamais beaucoup d'enthousiasme à recruter des évangéliques (MILLER, 2015). Christian Coalition, lobby évangélique très influent dans les années 1990, chercha bien à forger une alliance avec les catholiques, mais celle-ci fut très mal reçue par les évêques, qui invitèrent leurs fidèles à militer au sein d'organisations catholiques (GOODSTEIN, 1996). En 2000 encore, Albert Mohler, président du séminaire théologique des Southern Baptists, déclarait sur le plateau de Larry King sur CNN, que l'Église catholique était une «fausse Église qui enseigne de fausses évangiles», tandis que l'université fondamentaliste Bob Jones qualifiait l'Église catholique de «secte» (CLARKSON, 2012). De son côté, le Vatican proclamait que les Églises chrétiennes non-catholiques n'étaient pas de véritables églises (CLARKSON, 2013). Cette incapacité à s'entendre ne fut pas sans conséquences politiques, car si la droite religieuse parvint à faire élire des candidats républicains, ces divisions entraînèrent en grande partie l'échec de leur programme. Ainsi, L'Église mormone, pourtant farouchement opposée à l'avortement, rejeta toute collaboration avec le NRLC lorsque ce dernier la sollicita dans l'Utah lors de sa campagne pour un référendum anti-avortement en 1978, car les dirigeants mormons soupçonnaient les responsables catholiques d'anti-mormonisme, ce qui entraîna l'échec du référendum (MILLER, 2015).

L'année 1994 porte en germe cet œcuménisme de droite, avec la publication de la déclaration «Evangelicals and Catholics Together», à l'initiative de l'évangélique Charles Colson et du pasteur luthérien devenu prêtre catholique Richard John Neuhaus, déclaration recensant quelques domaines d'accord doctrinal et exhortant à une plus grande coopération politique et signée par une trentaine d'éminents catholiques et évangéliques (HOOVER, 2004). Pour Colson, la ligne de fracture ne se situe désormais plus entre catholiques et protestants, mais entre conservateurs et progressistes au sein de chaque religion, d'où l'impératif de travailler ensemble entre conservateurs (HOOVER, 2004). Pour autant, cette déclaration ne souleva pas l'enthousiasme

de beaucoup d'évangéliques, dont certains publièrent un document l'année suivante pour bien rappeler ce qui les séparait des catholiques (JONES, 1997). La déclaration dite de Manhattan, rendue publique à grand renfort de publicité en novembre 2009, semble constituer un véritable tournant dans ces tentatives d'unir les droites chrétiennes autour d'une stratégie commune permettant de regrouper tous leurs chevaux de bataille. Ce document, sous-titré «un appel aux consciences chrétiennes», fut signé à l'origine par 150 des plus hauts responsables protestants, orthodoxes et catholiques, dont le président de l'USCCB, Mgr Dolan (parmi les cinquante évêques, archevêques et cardinaux signataires), Leith Anderson, le président de la puissante National Association of Evangelicals, le fondateur des lobbys évangélique Focus on the Family et Family Research Council, James Dobson, et son président actuel, Tony Perkins, ainsi que par Albert Mohler, celui-là même qui qualifiait moins de dix ans auparavant l'Église catholique de «fausse Église» (CLARKSON, 2013)! Il présente les principes communs des signataires et l'approche qu'ils entendent adopter en matière de politique publique sur les questions du «caractère sacré de la vie», le «mariage traditionnel» et la «liberté religieuse». La liberté reproductive et l'égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels y sont présentés comme autant de menaces pesant sur la liberté religieuse (POSNER, 2012). Ce texte, rédigé par le catholique Robert George, professeur à Princeton, l'évangélique Chuck Colson et le doyen de la faculté de théologie Beeson (Southern Baptist), se veut un accélérateur pour «unir et mobiliser la droite chrétienne» pour défendre ces trois vérités. La déclaration ironise sur le fait que «les personnes réclamant le droit de voir leurs pratiques sexuelles reconnues et bénies par la loi» ainsi que le droit à tuer «l'enfant à naître, les personnes âgées et handicapées», «sont souvent les premières à piétiner la liberté d'autrui à exprimer son engagement religieux et moral envers le caractère sacré de la vie et la dignité du mariage comme l'union conjugale de l'homme et de la femme» (PFAWb). Depuis 2009, les déclarations œcuméniques pour dénoncer les attaques à la liberté religieuse se sont multipliées et sont trop nombreuses pour être toutes citées ici.

Cette campagne en faveur de la liberté religieuse aux Etats-Unis et l'œcuménisme des droites chrétiennes qu'elle occasionne semblent jouir de la bénédiction du Vatican. En janvier 2012, peu après l'annonce du *contraception mandate* par le ministère de la Santé américain, Benoît XVI évoquait son inquiétude au sujet de «certaines tentatives [...] visant à limiter la liberté la plus précieuse aux États-Unis, la liberté de religion» (SPECIALE, 2012). L'élection de François en 2013 ne semble pas avoir changé la position du Vatican, la question de la liberté religieuse semblant vouée à demeurer un point d'achoppement entre Rome et Washington. Ainsi, en mars 2014, François

a reçu en audience privée le propriétaire (évangélique) de la société Hobby Lobby, qui a porté plainte contre le *contraception mandate* (CLERMONT, 2014). En novembre 2014, juste après le synode sur la famille, le Vatican accueillait des chrétiens de tous horizons pour une «conférence sur la complémentarité entre l'homme et la femme dans le mariage», à laquelle participèrent de nombreux évangéliques américains, figures de proue de la campagne pour la défense de la liberté religieuse, dont Russell Moore, président de la commission «Ethique et Liberté religieuse» de la Southern Baptist Convention, Tony Perkins du Family Research Council, Henry Eyring, un des plus hauts dignitaires mormons, et Alan Spears, président de l'Alliance to Defend Freedom. Ce dernier déclara que la prochaine visite du pape aux États-Unis, prévue pour septembre 2015 pourrait être «l'opportunité qu'attendent ceux qui luttent pour le mariage traditionnel». Le pasteur Rick Warren rappela pour sa part que «l'Église ne devait pas céder» sur la définition du mariage», esquissant par là même une sorte d'union entre les Églises chrétiennes (PARKE, 2014). Il appela d'ailleurs les «chrétiens non-catholiques à se joindre au pape François et à l'Église catholique pour atteindre leurs objectifs communs» (CLERMONT, 2014). Si l'administration Obama avait encore des doutes quant à la position du Saint-Siège sur cette campagne en faveur de la liberté religieuse, ils furent levés lors de la visite du pontife aux États-Unis en septembre 2015. Lors du discours prononcé à la Maison-Blanche, François rappela que la liberté religieuse était l'une des «possessions les plus précieuses des Américains» qui devaient se battre pour la défendre, que le mariage et la famille devaient être protégés, et que s'il était bon pour une société d'être tolérante et inclusive, les catholiques américains craignaient que ces évolutions «ne respectent pas leurs plus profondes préoccupations et leur droit à la liberté religieuse» (FRANÇOIS, 2015). Le même jour, il rendit visite aux Petites Sœurs des Pauvres, ordre qui a porté plainte contre l'administration Obama au sujet du *contraception mandate* (BAKER et SHEAR, 2015) et à la nonciature il eut une brève rencontre avec Kim Davis, la greffière du Kentucky, icône de la croisade de liberté religieuse.

La défense de la «liberté religieuse» ne se limite pas à des déclarations d'intention mais prend différentes formes très concrètes. Plusieurs niveaux d'action sont à signaler, sur les plans judiciaire, législatif et politique, tous reposant sur la nouvelle définition de la liberté religieuse que la droite religieuse cherche à imposer dans le cadre de sa campagne. La campagne pour lutter contre l'avortement, le mariage gay et la contraception repose en effet désormais sur l'idée qu'il faut défendre la liberté religieuse, mais selon l'acception nouvelle que les acteurs de cette campagne souhaitent lui conférer, et qui sert de fondement à toutes leurs démarches devant les

pouvoirs législatifs et judiciaires, aussi bien à l'échelon fédéral que celui des États. La liberté religieuse devient ainsi le droit de ne pas se soumettre aux injonctions d'une société dont ils rejettent les évolutions. C'est le droit d'avoir des comportements discriminatoires envers des personnes de même sexe en refusant de servir de traiteur ou de photographe à leur mariage. C'est le droit de refuser au conjoint d'une personne gay les mêmes droits que son époux (pension veuvage, couverture santé), c'est le droit de faire payer aux femmes leur contraception. Il s'agit donc de vivre conformément à ses convictions religieuses dans tous les aspects de son existence, publics comme privés, et ce sans aucune entrave (CLARKSON, 2013). En outre, la liberté religieuse, selon les droites chrétiennes, ne doit pas se limiter aux Églises ou aux individus : les entreprises, qu'elles soient associées à une Église ou pas, qu'elles soient à but lucratif ou pas, doivent pouvoir l'invoquer pour refuser d'obéir à des lois qu'elles y jugent attentatoires.

C'est au nom de cette définition de la liberté religieuse qu'Églises et organisations évangéliques et catholiques vont multiplier les recours contre le *contraception mandate* et le mariage gay (SMITH, 2015), le but étant que la Cour suprême finisse par se saisir de l'affaire et déclare inconstitutionnelle la mesure (la Cour suprême est actuellement composée de cinq juges plutôt conservateurs – tous catholiques – et de quatre juges plutôt progressistes). L'objectif principal de leur action devant les tribunaux est d'obtenir des exemptions aux dispositions antidiscriminatoires de certaines lois, ainsi qu'au *contraception mandate*. De nombreuses Églises, ordres religieux et organisations caritatives ont porté plainte, ainsi que des entreprises privées à but lucratif, aidées en cela par plusieurs cabinets – proches des Églises catholique ou évangéliques – spécialisés dans les affaires de liberté religieuse, dont les plus influentes sont le catholique Becket Fund for Religious Liberty et l'évangélique Alliance Defending Freedom. Le nouvel œcuménisme se manifeste au prétoire, puisque catholiques et évangéliques interviennent côte à côte dans les affaires impliquant de supposées violations de la liberté religieuse. Ainsi, c'est le catholique Becket Fund qui a défendu l'école luthérienne évangélique Hosanna-Tabor contre la commission fédérale d'égalité d'accès à l'emploi devant la Cour suprême en 2012, qui rendit un arrêt étendant l'exception religieuse aux lois anti-discrimination en matière d'emploi (MICHAELSON, 2013). Les évêques catholiques avaient d'ailleurs déposé un mémoire d'*amicus curiae* pour appuyer le plaignant (PULLIAM BAILEY, 2015). Quant au *contraceptive mandate*, des centaines de plaintes ont été déposées ; parmi les plaignants figurent l'archidiocèse de New York, l'université fondamentaliste Liberty University, (MILLER, 2013), la prestigieuse université Notre-Dame, mais aussi des entreprises privées à but lucratif, comme le groupe de menuiserie

Conestoga et la société de fournitures de loisir Hobby Lobby, tous arguant que leur liberté religieuse est violée par l'obligation de financer la contraception de leurs salariées. L'évangélique Hobby Lobby fut défendue par le catholique Becket Fund, tandis que la mennonite Conestoga fut défendue par l'évangélique Alliance Defending Freedom. En juin 2014, la Cour suprême fit sienne la nouvelle définition de la liberté religieuse mise en avant par les chrétiens conservateurs, en reconnaissant aux entreprises privées un droit à la liberté religieuse et le droit de s'exonérer de lois qu'ils jugent contraires à leurs convictions religieuses. Cet arrêt est fondé en grande partie sur une loi fédérale de 1993, la Religious Freedom Restoration Act (RFRA), dont l'adoption dans les assemblées des États est également devenue un cheval de bataille de la campagne pour la défense religieuse.

Le pouvoir législatif est ainsi devenu une des cibles des conservateurs chrétiens. Leur action porte d'une part sur l'échelon fédéral, les évêques catholiques et les responsables baptistes du sud soutenant en juin 2015 un projet de loi connu sous le nom de First Amendment Defense Act, qui protégerait l'exonération fiscale des Églises en cas de décision jugée discriminatoire par certaines lois ou de pénaliser les organisations religieuses telles des écoles pour avoir refusé des enfants de couples de même sexe (AUDI et GERSHMAN, 2015) ou, en avril 2015, le catholique Mgr Lori et le Southern Baptist Russell Moore écrivant conjointement à tous les membres du Congrès pour les exhorter à voter la Health Care Conscience Rights Act pour renforcer les protections à l'objection de conscience dans la santé (CLARKSON, 2015). Les mouvements religieux conservateurs sont également très actifs auprès des assemblées des États, notamment pour y faire adopter des lois RFRA. Adoptée en 1993 à la quasi-unanimité et soutenue aussi bien par des organisations progressistes que conservatrices, la loi RFRA fédérale avait pour but de rétablir la protection de la pratique religieuse, que la Cour suprême avait restreinte par un arrêt de 1990. Cette loi visait essentiellement à protéger le libre exercice de sa religion pour des confessions minoritaires (l'arrêt de la Cour suprême portait sur deux membres de la Native American Church de l'Oregon, qui avaient fumé du peyotl dans le cadre de cérémonies rituelles, hallucinogène interdit dans leur État). La Cour suprême avait invalidé en 1997 la disposition de la loi imposant aux États fédérés et non seulement à l'État fédéral d'adopter la lecture la plus large possible du libre exercice de la religion, ce qui avait suscité l'adoption immédiate par plusieurs États de leur propre RFRA, là encore avec le soutien de groupes de tous bords (LANE-STEELE, 2015). Depuis 2013 en revanche, on assiste à une «deuxième vague» de lois RFRA, vague qui s'est accélérée après l'arrêt Hobby Lobby de juin 2014. Ces lois présentent une différence significative par rapport à celles

de la première vague, puisqu'elles comportent des dispositions garantissant la plus grande liberté possible dans l'exercice de sa religion non seulement aux Églises, mais aussi aux individus et aux entreprises à but lucratif, ce qui revient à permettre aux entreprises de quelque nature qu'elles soient à se soustraire aux lois anti-discriminations, notamment vis-à-vis des femmes et des homosexuels (PFAWb). Encore une fois, on observe la logique d'inversion entre minorité et majorité, puisque les catholiques et évangéliques utilisent ces lois jadis utilisées pour les minorités religieuses en s'appuyant sur des allégations de persécution à leur encontre. Derrière la présentation de ces projets de loi, on voit l'influence de lobbys religieux comme le Becket Fund, l'Alliance Defending Freedom et d'Églises comme les Églises catholique ou mormone, qui ont conseillé les législateurs de ces États (CLARKSON, 2015c; LANE-STEEL, 2015).

Les allégations de menaces pesant sur la liberté religieuse sont susceptibles d'avoir un impact plus grand encore sur les droits des femmes et des homosexuels dans la mesure où elles rencontrent un certain écho dans l'opinion, comme en témoignent plusieurs sondages faisant état d'une inquiétude quant au déclin de la liberté religieuse ainsi qu'un soutien croissant à des exemptions (MICHAELSON, 2013 ; STONE, 2012 ; STETZER, 2014). Le discours des droites chrétiennes se retrouve aussi chez les membres du Parti républicain avec force depuis les élections de 2012. Le fait pour des candidats et élus républicains de reprendre les préoccupations des droites chrétiennes n'est pas nouveau. On a ainsi pu entendre Richard Nixon faire sienne les préoccupations du cardinal-archevêque de New York sur l'avortement, ou Ronald Reagan reprendre à son compte les revendications de la National Association of Evangelicals à ce même sujet ou sur celui de la prière à l'école. Cependant, ces discours n'ont en général pas donné lieu à des actions concrètes de leur part, les présidents préférant investir leur capital politique ailleurs. Si l'on ne peut prédire l'avenir de la «liberté religieuse» dans le débat politique, on constate d'ores et déjà les nombreuses prises de positions lors du débat autour du *contraception mandate* en 2012, le président de la Chambre des Représentants, le catholique John Boehner, le qualifiant en pleine séance d'«attaque univoque sur la liberté religieuse de notre pays». La sénatrice républicaine Kelly Ayotte montrait quant à elle qu'elle avait bien intégré la stratégie des droites chrétiennes en déclarant que l'opposition au *contraception mandate* n'avait «rien à voir avec les droits des femmes, mais avec la liberté religieuse» (STANTON et SHINER, 2012). La campagne pour les présidentielles, la même année, fut l'occasion pour les candidats républicains de rivaliser d'indignation quant aux supposées violations, le candidat à la présidence, Mitt Romney, allant jusqu'à déclarer que face aux attaques de

l'administration Obama, «nous sommes tous catholiques» (LIPTON-LUBET, 2014). Les primaires de 2016 sont l'occasion d'un engouement redoublé pour cette thématique de la part des candidats républicains, le favori des électeurs évangéliques, Ted Cruz, se tenant «sans équivoque» aux côtés de la greffière du Kentucky Kim Davis, à laquelle il rendit visite en prison (ALTMAN, 2016) et de «tous ceux que le gouvernement cherche à persécuter pour avoir défendu leur foi» (WOLFE, 2015). Il a également déclaré que dès son premier jour à la Maison-Blanche, il donnerait l'ordre au ministère de la Justice, au fisc et à toutes les agences fédérales que la persécution de la liberté religieuse «s'arrête immédiatement» (BROWN, 2015).

Les droites chrétiennes, réunies autour d'une nouvelle stratégie centrée sur une redéfinition de la liberté religieuse permettant d'évacuer les droits des minorités, semblent bien avoir donné un nouveau départ aux guerres culturelles aux Etats-Unis. Plus inquiétant, leur posture belliqueuse, appelant à la désobéissance civile, voire à l'action musclée en cas d'échec de leurs revendications, laisse prévoir un chapitre particulièrement dur dans lequel la négociation et le compromis sont impossibles. Loin d'être en vue, la fin de la polarisation de la société américaine semble installée durablement.

Références

- ALTMAN A. The Gospel of Ted. **Time**, 25 janvier 2016, p. 34-37.
- AUDI T. et GERSHMAN J. Religious groups vow to fight gay marriage despite Supreme Court. **Wall Street Journal**, 16 juin 2015. <http://www.wsj.com/articles/religious-groups-vow-to-fight-same-sex-marriage-despite-supreme-court-61435329751>
- BAKER P. et SHEAR M. Pope Francis, in Washington, addresses poverty and climate. **New York Times**, 23 septembre 2015. http://www.nytimes.com/2015/09/24/us/politics/pope-francis-obama-white-house.html?_r=0
- BERKOWITZ B. Conservative Catholics and Religious Right unite for revamped culture war. *Truthout*, 16 juillet 2013. <http://truth-out.org/buzzflash/commentary/conservative-catholics-religious-right-unite/18110-conservative-catholics-religious-right-unite>
- BROWN S. Wild Weekend. **Church and State**, vol. 66, n. 10, pp. 11-13, novembre 2013.
- BUMP P. Why the backlash against Indiana and not other states with similar laws? Timing. *Washington Post*, 29 mars 2015. <https://www.washingtonpost.com/news/the-fix/wp/2015/03/29/why-the-backlash-against-indiana-and-not-other-states-with-similar-laws-timing/>.
- CLARKSON F. Papering over the differences. **Conscience**, vol. 33, n°2, pp. 17-19, été 2012.
- CLARKSON F. Christian Right seeks renewal in deepening Catholic-Protestant alliance. **Political Research**, 23 juillet 2013, <http://www.politicalresearch.org/2013/07/23/christian-right-seeks-renewal-in-deepening-catholic-protestant-alliance/#sthash.oQPLMemB.6fl17iv0.dpuf>

CLARKSON F a. Christian Right leaders escalate anti-LGBTQ threats. **Political Research**, 4 mai 2015. <http://www.politicalresearch.org/2015/05/04/christian-right-leaders-escalate-anti-lgbtq-threats/#sthash.TAvPdkej.5ADedToJ.dpuf>

CLARKSON F b. When the exception is the rule : Christianity in the religious freedom debates. *The Public Eye*, pp. 4-8, été 2015.

CLARKSON F c. Not all the same : Christian Right Hobby Lobbyization of state RFRA's, *Political Research*, 20 avril 2015. <http://www.politicalresearch.org/2015/04/20/not-all-the-same-christian-rights-hobby-lobbyization-of-state-rfras/#sthash.uPrgKUK4.ctCXSvqi.dpuf>.

CLERMONT B. Duped by the media on Pope Francis, Progressives wonder how Republicans get elected. *Daily Kos*, 20 décembre 2014. <http://www.dailykos.com/story/2014/12/20/1352183/-Duped-by-the-Media-on-Pope-Francis-Progressives-Wonder-How-Republicans-Get-Elected>

Evangelicals & Catholics Together: The Christian Mission in the Third Millennium. *First Things*, mai 1994. <http://www.firstthings.com/article/2007/01/evangelicals-catholics-together-the-christian-mission-in-the-third-millennium-2>.

FRANCOIS. Cérémonie de bienvenue. Discours du Saint-Père. 23 septembre 2015. http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/september/documents/papa-francesco_20150923_usa-benvenuto.html

GOLDZWIG, S. The US Catholic bishops, «Religious Freedom», and the 2012 presidential campaign : A reflection. **Rhetoric and Public Affairs**, vol. 16, n°2, pp. 369-370, été 2013.

GOODSTEIN L. Catholic prove hard to convert to the politics of coalition. **Washington Post**, 2 septembre 1996. <https://www.washingtonpost.com/archive/politics/1996/09/02/catholics-prove-hard-to-convert-to-the-politics-of-coalition/f3889eb9-1ad3-44ea-b4c3-fc170c9f5ada/>

GOODSTEIN, L. Bishops open religious liberty drive. **New York Times**, 14 novembre 2011. http://www.nytimes.com/2011/11/15/us/bishops-renew-fight-on-abortion-and-gay-marriage.html?_r=0

GOURLEY B. Move over Evangelicals, the Roman Catholic Church has risen to the top. **Baptist Today**, 6 juillet 2014. <https://baptisttoday.org/move-over-evangelicals-the-rcc-has-risen-to-the-top/>

HOOVER D. Ecumenism of the trenches? The politics of Evangelical-Catholic alliance. *Journal of Ecumenical Studies*, vol. 41, n°2, pp. 247-271, printemps 2004.

JONES A. New Catholic-evangelical mix surfaces. *National Catholic Reporter*, 9 mai 1997. http://natcath.org/NCR_Online/archives2/1997b/050997/050997d.htm

LANE-STEELE L. Masking discrimination : How the «second wave» of RFRA's can weaken protection for LGB individuals. **National Lawyers Guild Review**, vol. 72, n°2, p. 113, été 2015.

LIPTON-LUBET S. Contraceptive coverage under the Affordable Care Act : Dueling narratives and their policy implications. **Journal of Gender, Social Policy and the Law**, vol. 22, n°2, pp. 347-354, 2014.

MICHAELSON, J. Redefining religious liberty : the covert campaign against civil rights. *Political Research*. 20 mars 2013. <http://www.politicalresearch.org/2013/03/21/redefining-religious-liberty-the-covert-campaign-against-civil-rights/#sthash.S1bwhoA0.dpuf>

MILLER E. Will «religious freedom» be the issue that finally unites the religious right. *Religion Dispatches*, 1er décembre 2015. <http://religiondispatches.org/will-religious-freedom-be-the-issue-that-finally-unites-the-religious-right/>

MILLER K. A guide to the lawsuits challenging Obamacare's contraception coverage requirements. **Kaiser Health News**, 17 septembre 2013. <http://khn.org/news/contraception-mandate-challenges/>

MILLER P. How the Catholic Church masterminded the Supreme Court's Hobby Lobby debacle. **Salon**, 14 septembre 2014, http://www.salon.com/2014/09/14/how_the_catholic_church_masterminded_the_supreme_courts_hobby_lobby_debacle/

MOORE C. The backlash. *The Advocate*, n°1079, pp. 54-59, juin-juillet 2015.

PARKE C. A Manhattan Declaration reunion in Rome : Conservative Catholic-Protestant alliance strengthens. **Political Research**, 26 novembre 2014, <http://www.politicalresearch.org/2014/11/26/a-manhattan-declaration-reunion-in-rome-conservative-catholic-protestant-alliance-strengthens/>

PEOPLE FOR THE AMERICAN WAY (PFAW) a. The persecution complex : the Religious Right's deceptive rallying cry, <http://www.pfaw.org/rww-in-focus/persecution-complex-religious-right-s-deceptive-rallying-cry>

PEW RESEARCH CENTER. People divided over birth control insurance mandate. 14 février 2012, <http://www.people-press.org/2012/02/14/public-divided-over-birth-control-insurance-mandate/>

PEW RESEARCH CENTER. America's changing religious landscape. 12 mai 2015, <http://www.pewforum.org/2015/05/12/americas-changing-religious-landscape/>

PFAW b. Manhattan Declaration : Old poison, new packaging, <http://www.pfaw.org/media-center/publications/manhattan-declaration-old-poison-new-packaging>

POSNER S. Manhattan Declaration is the new old culture war. **Religion Dispatches**, 23 novembre 2009, <http://religiondispatches.org/manhattan-declaration-is-the-new-old-culture-war/>

POSNER S. In 2012 Bishops join effort to repackage discrimination as 'religious freedom'. **Religion Dispatches**, 13 mars 2012, <http://religiondispatches.org/in-2012-bishops-join-fight-to-repackage-discrimination-as-religious-freedom/>

PULLIAM BAILEY S. Eyeing gay marriage case, Evangelicals and Catholics become strong allies on poverty. **Washington Post**, 14 mai 2015, <https://www.washingtonpost.com/news/acts-of-faith/wp/2015/05/14/eyeing-gay-marriage-case-evangelicals-and-catholics-become-strong-allies-on-poverty/>

SMITH S. Catholics, Evangelicals, Jews join forces, ask Supreme Court to take Obama contraceptive mandate case. **Christian Post**, 24 août 2015. <http://www.christianpost.com/news/catholics-evangelicals-jews-join-forces-ask-supreme-court-to-take-obamacare-contraceptive-mandate-case-143584/#kdRyBwOrs4XRXW1U.99>

SPECIALE A. Benedict gives directions to US bishops on hot-button issues. **Religion News Service**, 22 mai 2012. <http://www.religionnews.com/2012/05/22/pope-benedict-xvi-gives-direction-to-u-s-bishops-on-hot-button-issues/>

STANTON J. et SHINER M. New chapter in culture wars. **Roll Call**, 9 février 2012, http://www.rollcall.com/issues/57_93/New-Chapter-in-Culture-Wars-212260-1.html

STETZER E. Religious Liberty and the «Culture War». *Christianity Today*, 20 février 2014, <http://www.christianitytoday.com/edstetzer/2014/february/religious-liberty.html>

STONE A. The new religious freedom argument. **The Public Eye**, vol. 27, n°3, pp. 11-14, automne 2012.

SULLIVAN A. How Obama set a contraception trap for the right. **Newsweek**, 13 février 2012. <http://europe.newsweek.com/andrew-sullivan-how-obama-set-contraception-trap-right-65681?rm=eu>, «Manhattan Declaration : A call of Christian conscience». 20 novembre 2009, pp. 8-9. http://manhattandeclaration.org/man_dec_resources/Manhattan_Declaration_full_text.pdf

WEIGEL D. et DELREAL J. Kim Davis accepts award for denying marriage licenses to gays. **Washington Post**, 25 septembre 2015. <https://www.washingtonpost.com/news/post-politics/wp/2015/09/25/kim-davis-has-her-moment/>

WOLFE A. How the GOP's religious freedom rhetoric could undermine the party. **Politico**, 8 septembre 2015. <http://www.politico.com/magazine/story/2015/09/republicans-religious-freedom-backfire-213130#ixzz3vXq2imtH>

YOUNG N.J. *We Gather Together: The Religious Right and the problem of interfaith politics*. New York : Oxford University Press, 2015.